

L'IRAN NUCLÉAIRE FACE AUX ÉTATS-UNIS

JEAN-PAUL HÉBERT *

L'auteur retrace l'histoire du nucléaire en Iran, depuis la période du Shah jusqu'à nos jours, et établit la chronologie des désaccords surgis avec les instances de l'AIEA et ayant abouti aux sanctions votées par l'ONU à l'encontre du régime de Téhéran. Le reproche fait à l'Iran de développer un programme militaire nucléaire caché repose sur des « évidences » économiques et des indices techniques qui aux yeux de l'auteur ne sont pas probants, même si l'intentionnalité ne peut être totalement écartée. La montée en tension du « cas iranien » découle principalement de la pression médiatique américaine et également de l'impossibilité pour l'Europe de s'engager dans une autonomie d'analyse.

En juillet 2007, les questions nucléaires sont au premier plan : on apprend que la Corée du Nord a décidé de fermer la centrale de Yongbyon selon l'accord du 13 février sur la dénucléarisation de la RPDC. La Corée a autorisé les inspecteurs de l'AIEA à se rendre sur place. Cette centrale gelée dans le cadre de l'accord de 1994 avec les États-Unis avait été réactivée en 2003 lors de la seconde crise nucléaire. Cette décision est une étape dans un processus de normalisation avec la RPDC qui est passé par des périodes cruciales ¹.

L'Iran de son côté annonce un accord avec l'AIEA pour permettre la visite des inspecteurs sur le site du réacteur d'Arak, décision qui pourrait prélude à une reprise des discussions internationales sur ce sujet conflictuel.

Le président brésilien, quant à lui, a annoncé le 11 juillet 2007 que l'État s'apprêtait à investir plus d'un milliard de réis ² dans le programme nucléaire, pour financer la mise au point des

* CHERCHEUR À L'EHESS

¹ *Le Monde*, 17 juillet 2007.

² 400 millions d'euros.

procédés d'enrichissement d'uranium permettant la production d'énergie³. Le Brésil n'est pas le seul pays d'Amérique latine à développer les technologies nucléaires : l'Argentine et le Mexique le font également. Mais le président brésilien est allé plus loin en suggérant « Pourquoi ne pas rêver grand ? Nous pourrions même nous doter d'un sous-marin nucléaire », ce qui va évidemment au-delà de technologies civiles. Le Brésil dans le passé a déjà eu des occasions de conflits avec l'AIEA, en refusant en 2005 d'autoriser les inspecteurs de l'Agence à visiter des installations brésiliennes, en invoquant les risques d'espionnage industriel.

En France, Nicolas Sarkozy, qui avait pendant la campagne présidentielle annoncé que la dissuasion serait soumise à l'optimisation coût-efficacité, s'est engagé lors de sa visite à l'île longue à donner les « moyens nécessaires » à la sécurité nationale⁴.

En Russie la création d'Atomenergoprom⁵, annoncée en 2006, permettra à son démarrage en 2008 d'intégrer l'ensemble de la chaîne depuis l'extraction de l'uranium jusqu'à la réalisation des centrales en passant par la fabrication du combustible. Ce groupe géant va placer la Russie aux côtés des firmes française (Areva), américaine (General Electric) ou japonaise (Toshiba-Westinghouse) et accélérer la constitution d'un réseau international de centres d'enrichissement, sous contrôle de l'AIEA, limitant ainsi les risques de prolifération.

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer la question du nucléaire iranien qui dépasse de loin la seule responsabilité de ce pays.

L'Iran et le nucléaire, une longue histoire

L'aide des États-Unis et de l'Europe

C'est dès les années cinquante que l'Iran sous la direction du Shah Reza Pahlavi après le renversement de Mossadegh noue des rapports avec les États-Unis sur la question nucléaire. Eisenhower avait lancé en 1953 dans un discours fameux aux Nations unies le programme « l'atome pour la paix »⁶ ; Dans ce cadre, en 1959, est

³ *Le Figaro*, 13 juillet 2007.

⁴ *Le Monde*, 15 juillet 2007.

⁵ *Le Monde*, 5 juillet 2007.

⁶ Atoms for peace ». Voir Susan Eisenhower, *L'atome au service de la paix, 50 ans plus tard*, IAEA Bulletin, 45/2 décembre 2003.

(http://www.iaea.org/Publications/Magazines/Bulletin/Bull452/French/article2_fr.pdf)

créé à Téhéran le centre de recherches nucléaires de Téhéran (CRNT)⁷, dirigé par l'Organisation de l'énergie atomique d'Iran (OEAI). Les États-Unis fourniront au centre un réacteur de recherche fonctionnant à l'uranium hautement enrichi⁸. Les accords bilatéraux entre les deux pays dans les années soixante permettent le développement de l'activité iranienne dans le domaine.

Après le premier choc pétrolier, l'Iran envisage sous un angle nouveau la question de son approvisionnement énergétique, d'une part, et celle de son équipement militaire d'autre part. Le Shah va lancer une accélération très importante des acquisitions militaires (achat des F-14 Tomcat, seul pays hors États-Unis possédant cet appareil), positionnant son pays comme le « gendarme du Golfe ». La place nouvelle prise par le pétrole comme source énergétique implique une gestion de long terme moins dispendieuse. Et la réalisation d'un important programme nucléaire de production d'électricité est alors lancée, au moment même où des pays significatifs (c'est le cas de la France) démarrent des programmes de grande ampleur. L'institut de recherche de Stanford publie une étude qui évalue à 20 000 mégawatts les besoins du pays à l'horizon 1990 et les États-Unis encouragent l'Iran à développer ses moyens énergétiques non pétroliers.

La perspective du Shah d'Iran était de construire 23 réacteurs nucléaires producteurs d'électricité et son gouvernement va signer un contrat avec le groupe Siemens⁹ pour construire deux réacteurs de 1200 mégawatts sur le site de Bushehr, dont le chantier est ouvert en 1974, ainsi qu'un contrat avec Framatome pour deux réacteurs à eau pressurisée à Darkhovin¹⁰. L'Iran prend aussi, pour un milliard de dollars, une participation de 10 % dans le consortium Eurodif pour l'usine d'enrichissement du Tricastin. La France fournit également une assistance technique pour la réalisation du centre de technologie nucléaire d'Esfahan. Dans ce centre fonctionneront quatre réacteurs de recherche d'origine chinoise. L'année suivante le MIT¹¹ signe avec l'OEAI un accord de

⁷ En anglais Tehran Nuclear research center (TNRC).

⁸ Le réacteur, d'une puissance de 5 mégawatts, sera opérationnel en 1967 et peut produire 600 grammes de plutonium par an.

⁹ Avec la filiale Kraftwerk Union.

¹⁰ Le contrat sera annulé par le gouvernement Bazargan en 1979 après la révolution islamique.

¹¹ Massachusetts Institute of Technology.

formation d'une première cohorte d'ingénieurs nucléaires et l'Inde ¹² conclut avec l'Iran un traité de coopération nucléaire.

En 1976, l'Iran participe au financement d'une usine d'enrichissement en Afrique du sud et reçoit pour 700 millions de dollars de minerai d'uranium et en 1977, le gouvernement américain prévoit de livrer huit centrales à Téhéran ¹³ et conclut en juillet 1978 un accord global sur les fournitures de matériel nucléaire, par lequel l'Iran aura accès à la technologie américaine.

Les aspects civils du programme nucléaire iranien sous la période du Shah ainsi résumés ne font guère l'objet de contestation. Il est clair que le Shah avait engagé un programme ambitieux de production d'électricité d'origine nucléaire, à l'exemple de la France ou du Japon, pays non producteurs de pétrole, ou des États-Unis, pays au contraire gros producteur. La vision de long terme sur l'épuisement des ressources pétrolières et leur insuffisance face à la croissance démographique du pays poussaient à rechercher des sources alternatives, ce que le nucléaire pouvait être.

Les aspects militaires de l'activité nucléaire iranienne dans cette période sont plus controversés – et pour cause. Mais le fondateur et ancien président (1974-1978) de l'OEAI Akbar Etemad mentionne des essais faits avec du plutonium extrait du combustible des réacteurs ¹⁴. Et plusieurs témoins de l'époque, proches du Shah comme l'ancien ministre Asadollah Alam, évoquent une équipe de recherche sur les armes nucléaires au centre de recherche de Téhéran et pensent que le Shah voulait faire de l'Iran une puissance nucléaire militaire.

La révolution islamique bouleverse la donne

En février 1979, la chute du gouvernement du Shah, ouvre une nouvelle période où, dans un premier temps, le nucléaire va être mis au second plan, à la fois parce que le nouveau pouvoir n'en veut pas et parce que les puissances occidentales n'ont plus le même désir d'équiper le pays.

A cette date les réacteurs du site de Bushehr ne sont pas encore complètement installés mais le gouvernement Bazargan

¹² Devenue en 1974 à son tour puissance nucléaire militaire.

¹³ Selon la communication du représentant du département d'État au colloque « The US and Iran, An Increasing Partnership, », cité par Mohammad Sahili, Payvand's Iran News, 10/02/03.

¹⁴ A. Etemad, « Iran » in H. Mueller (eds), *European non-proliferation policy*, Oxford University Press, 1987 (p. 9).

stoppe les travaux et les entreprises étrangères s'en vont. Durant la guerre avec l'Irak le site va être à peu près complètement rasé par des bombardements répétés ¹⁵.

Une fois la guerre terminée, sous la présidence de Rafsanjani, diverses tentatives vont être faites pour renouer les liens avec les entreprises occidentales, notamment pour que Kraftwerk Union livre les composants et la documentation technique des réacteurs de Bushehr, ce que la firme allemande ¹⁶ sous la pression américaine, refuse de faire. La même opposition des États-Unis empêchera qu'un consortium de sociétés argentine, allemande et espagnole prenne la suite des travaux sur le site ou que, dans les années quatre-vingt-dix l'Institut national espagnol pour l'industrie et l'équipement nucléaires termine le projet.

De même en 1993 la firme italienne Ansaldo et en 1994 la firme tchèque Skoda seront obligées, sous menace de boycott américain, de suspendre leurs discussions commerciales.

Ce gel des relations va amener l'Iran à se tourner vers la Russie et la Chine. En 1991, ce dernier pays a livré à l'Iran deux tonnes d'uranium dont une partie sous forme d'hexafluorure (UF₆) ¹⁷ et de tétrafluorure (UF₄) ¹⁸ et en 1995 l'Iran a signé avec la Russie un contrat pour terminer les installations du site de Bushehr, sous contrôle de l'AIEA, malgré les pressions exercées par l'administration Clinton sur son homologue russe.

Mais c'est dans la période ultérieure que les inquiétudes américaines vont se développer.

La « crise » nucléaire

En janvier 2002, dans le discours sur l'état de l'Union le président Bush dénonce « l'axe du mal » constitué par l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord. La guerre en Irak a pris comme prétexte l'existence d'armes de destruction massive, dont aucun élément à ce moment ne prouve la réalité ; la Corée du Nord est déjà dans la ligne de mire américaine pour ses activités nucléaires. C'est dans

¹⁵ Mars 1984, février 1985, mars 1985, juillet 1986, deux bombardements en novembre 1987.

¹⁶ Qui a pourtant été payée.

¹⁷ L'UF₆, forme gazeuse de l'uranium, permet d'enrichir l'uranium à partir de centrifugeuses.

¹⁸ Cet UF₄ a pour l'essentiel été converti en uranium métal qui n'est utilisé ni dans les réacteurs à eau légère ni dans les réacteurs à eau lourde.

ce contexte qu'en août 2002, un représentant des Moudjahidines du peuple, employé aux États-Unis par la chaîne Fox News, révèle qu'en Irak existent des installations nucléaires non déclarées au sud de Téhéran à Natanz (usine d'enrichissement de l'uranium) et à Arak (production d'eau lourde). Ces révélations qui donnent du crédit à l'affirmation du président américain sont le point de départ de la « crise nucléaire iranienne » et pendant l'année 2002 la pression américaine va aller augmentant, pour dénoncer la volonté supposée de l'Iran d'acquiescer à l'arme nucléaire.

2003-2005 : la montée des tensions

Cette tension grandissante va s'établir sur un premier palier dans l'année 2003 :

En février 2003, Mohamed El Baradei, directeur général de l'AIEA, inspecte le site de Natanz : le site est équipé de 160 centrifugeuses et de pièces permettant l'assemblage de 1000 autres machines¹⁹. La technique de centrifugation permet l'enrichissement de l'uranium dans des conditions moins voyantes que les techniques plus élaborées. Le rapport que Mohamed El Baradei rend en juin souligne que « l'Iran a manqué à son devoir de rapporter certains matériaux et activités ». En conséquence, il demande « des actions coopératives » de la part du pays. Mais cette situation n'est pas qualifiée comme une rupture avec le TNP, que l'Iran a signé en 1968 et ratifié deux ans plus tard. Du coup en octobre vont s'engager une série de négociations pour organiser des inspections plus strictes : d'une part, une délégation d'inspecteurs de l'AIEA, conduite par son directeur, se rend en Iran, d'autre part le 21 octobre, c'est la visite conjointe à Téhéran des ministres des Affaires étrangères français, britannique et allemand, Dominique de Villepin, Jack Straw et Joschka Fischer qui s'entretiennent avec le président Khatami de la coopération de l'Iran avec la communauté internationale sur son programme nucléaire et de sa coopération avec l'AIEA sur la base de la résolution adoptée un mois plus tôt à Vienne par le conseil des gouverneurs de l'AIEA. Téhéran accepte de geler ses activités d'enrichissement. A la suite de cette visite, l'AIEA indique que l'Iran a fourni une description « complète »²⁰ de son programme nucléaire et son rapport précise que l'Iran a admis avoir produit du

¹⁹ Voir Pierre Jolicœur, « l'Iran et la question nucléaire », *Points de mire*, vol. 4, n° 6 (15 septembre 2003), CEPES, UQAM.

²⁰ A « comprehensive declaration ».

plutonium mais qu'il n'y a pas d'évidence que le pays tente de construire des armes nucléaires »²¹. Washington argue que le rapport est « impossible à croire », mais le document est validé par l'ONU et en décembre, Téhéran signe le protocole additionnel au TNP, permettant à l'AIEA d'organiser des inspections non prévues et plus détaillées des sites nucléaires.

L'année 2004 est celle d'un nouvel affrontement à nouveau réglé par un compromis : en juin le conseil des gouverneurs de l'AIEA adopte une résolution soulignant les omissions de l'Iran dans ses déclarations et Mohammed El Baradei déclare que la coopération de Téhéran est « moins que satisfaisante ». En juillet, l'Iran brise les scellés placés par l'AIEA à Natanz et annonce la reprise de la construction de centrifugeuses. L'Agence adopte à l'unanimité²² une résolution appelant le pays à suspendre toutes les activités relatives à l'enrichissement d'uranium. L'Iran répond qu'il souhaite négocier avec la troïka européenne, mais qu'il n'abandonnera jamais son droit à enrichir l'uranium. Les négociations de novembre aboutissent à une suspension de trois mois du programme pour permettre un approfondissement des discussions avec l'Union européenne.

Les mêmes mouvements se poursuivent pendant l'année 2005 : mission d'inspection de l'AIEA à Natanz en juin ; tentative (infructueuse) de Condoleezza Rice, secrétaire d'État, de s'opposer à la réélection de Mohammed El Baradei à la tête de l'agence, ses positions étant jugées insuffisamment « dures » ; reprise en août de la conversion²³ à l'usine d'Ispahan qui entraîne la suspension des négociations avec le groupe UE3 ; Ahmadinejad le nouveau président iranien, propose lors d'un sommet à l'ONU que des entreprises étrangères puissent participer au programme nucléaire iranien, assurant ainsi un certain « contrôle ».

Les résolutions du Conseil de sécurité

La période 2006/2007 est celle d'une aggravation des tensions : les propositions en six points iraniennes de janvier sont rejetées par les Européens. En février, l'AIEA vote à 27 voix contre 3 le renvoi de l'Iran devant le Conseil de sécurité. Après le vote, l'Iran décide

²¹ « There is no evidence that the country is trying to build an atomic bomb ». Voir http://news.bbc.co.uk/1/low/world/middle_east/3210412.stm

²² Russie et Chine comprises.

²³ Pas l'enrichissement.

de réduire sa coopération volontaire avec l'AIEA et de reprendre l'enrichissement d'uranium. En mars le Conseil de sécurité demande à l'Iran de se conformer aux demandes de l'AIEA, dans un délai de trente jours. Faute de réalisation de cette demande, en juillet le conseil adopte d'abord par quatorze voix sur quinze²⁴ la résolution 1696 qui rend obligatoire la suspension par l'Iran de toutes ses activités liées à l'enrichissement et au retraitement et prévoit que si l'Iran ne se conforme pas à ses obligations, le conseil travaillera à l'adoption de mesures au titre de l'article 41 du chapitre VII de la Charte. Les rencontres du haut représentant de l'Union européenne avec les responsables iraniens en septembre n'aboutissent à aucun résultat concret et le groupe E3 + 3²⁵ décide d'accélérer les décisions du conseil de sécurité de l'ONU. En décembre 2006, le conseil adopte à l'unanimité la résolution 1737 qui rend obligatoire la suspension de toutes les activités liées à l'enrichissement et à l'eau lourde en Iran, y compris en recherche et développement. Au premier trimestre 2007, l'AIEA suspend 22 des 55 programmes d'assistance technique à l'Iran. En mars le conseil adopte, de nouveau à l'unanimité, la résolution 1747 qui durcit les positions et prévoit de nouvelles mesures qui portent sur deux domaines principaux : l'armement (interdiction faite à l'Iran d'exporter toute arme et appel à la vigilance et à la retenue pour les exportations de certaines armes vers l'Iran) et les relations financières du gouvernement iranien avec d'autres États ou avec les institutions financières internationales.

Les installations iraniennes

L'Iran dispose aujourd'hui des réacteurs de recherche des centres de technologie nucléaire d'Ispahan et de Téhéran, des réacteurs (production d'électricité) du site de Bushehr, de l'usine d'enrichissement de Natanz, des installations du site d'Arak (usine de production d'eau lourde et réacteur de 40 mégawatts) et de l'usine de fabrication de combustible d'Ardankan. De plus l'Organisation pour l'énergie atomique d'Iran (OEAI) pilote les centres de recherche de Bonab (applications dans l'agriculture) et de Karaj (médecine nucléaire). Des gisements d'uranium sont exploités à Bandar Abbas, Yazd Saghand et Anarak. L'usine de séparation isotopique de Lashkar Ab'ad a été fermée, l'Iran ayant

²⁴ Le Qatar vote contre.

²⁵ France, Grande-Bretagne, Allemagne plus États-Unis, Russie et Chine.

abandonné cette technique. Les assertions d'un site secret à Chalus ou d'un ancien site à Lavizan n'ont pas été prouvées.

L'ensemble de ces installations est de toute façon identifié et évidemment sous surveillance satellitaire.

l'Iran est-il en train de construire la bombe ?

Ce projet attribué à l'Iran s'appuie sur des « évidences » économiques (l'Iran a du pétrole, il n'a donc pas besoin d'électricité nucléaire) et sur des « indices » techniques. Mais, évidences et indices sont discutables :

Gérer le pétrole

Un des arguments mis en avant par l'administration américaine pour « prouver » la duplicité iranienne consiste à dire qu'un pays aussi richement doté en pétrole que l'Iran n'a pas réellement besoin de construire un parc de centrales nucléaires pour disposer d'électricité et que donc la volonté civile affichée camoufle en réalité des desseins obscurs.

On sait que l'Iran est le quatrième producteur mondial de pétrole (185 millions de tonnes en 2003)²⁶, derrière la Russie, l'Arabie saoudite et les États-Unis²⁷ et que ses réserves (18 milliards de tonnes) sont les deuxième du monde après l'Arabie saoudite (35 milliards). Toutefois cet argument mérite d'être examiné de plus près : s'il est vrai que dans le passé certains des pays qui ont lancé des programmes importants de centrales nucléaires (France, Allemagne, Japon notamment) l'ont fait pour compenser leur absence de ressources pétrolières, dans le même temps, d'autres pays, pourvus en pétrole, ont aussi construit des parcs importants de centrales : c'est le cas en particulier des États-Unis et de la Russie. La volonté de diversifier les sources ainsi que d'anticiper l'épuisement des réserves explique ces décisions. Elles ne sont pas sans validité dans le cas de l'Iran. On doit également noter que la position de l'Iran dans le marché mondial du pétrole s'est contractée : en 1973 avec une production de 293 millions de tonnes, l'Iran

²⁶ Voir Jean-Paul Collicard, « Le marché du pétrole », avril 2005, Académie de Grenoble. <http://www.ac-grenoble.fr/histoire/tice/cartemois/n27/petrole.htm>

²⁷ Respectivement 485, 417 et 285 millions de tonnes en 2003. Source : OPEC *Annual Statistical Bulletin* 2003 et CNUCED (www.unstad.org), cités par Collicard.

réalisait plus de 10 % de la production mondiale, en 2000, avec 186 millions de tonnes, il ne représente plus que 5,2 % du total²⁸. De plus l'état actuel des exploitations pétrolières iraniennes est préoccupant, faute d'investissements suffisants et prélude sans doute à une baisse de la production, qu'un chercheur de la Johns Hopkins University, Roger Stern, évalue à 10 à 12 % par an²⁹ d'autant que la National Iranian Oil Company, la société nationale, faute de disposer de la technologie et de ressources suffisantes n'est pas en mesure, seule, de remettre à niveau les installations. Le pétrole constitue de plus l'essentiel des ressources extérieures de l'Iran³⁰ et presque la moitié de ses ressources budgétaires. Enfin, depuis l'époque du premier choc pétrolier la pression démographique s'est singulièrement alourdie puisque, en un peu plus de trente ans, la population a doublé pour atteindre 70 millions d'habitants.

Dans ces conditions, une perspective consistant à économiser cette ressource rare et à répartir sur le long terme son utilisation n'est pas dénuée de crédibilité : même un pays richement doté en pétrole peut donc avoir un intérêt économique réel à développer des sources alternatives d'énergie. De ce point de vue l'existence des ressources naturelles de l'Iran ne conduit donc pas à ruiner l'hypothèse que ses efforts nucléaires soient réellement destinés à mettre au point une production civile d'électricité.

Des indices mais pas de preuves

Une part du discours dominant accumule des « indices » techniques pour arriver à la démonstration qu'il existe un programme secret, à l'instar de ce qui se passait dans l'Irak de Saddam Hussein avant 1991. La discussion peut être extrêmement sophistiquée et la multiplication des arguments, à défaut de convaincre clairement, a un effet d'accumulation qui produit l'impression qu'il y a effectivement « anguille sous roche ».

²⁸ Voir « La production de pétrole dans le monde en 1973 et 2000 », http://www.industrie.gouv.fr/energie/statisti/se_petmp.htm

²⁹ R. Stern, « The Iranian petroleum crisis and United States national security », *Proceedings of the National Academy of Science*, January 2, 2007 ; 104 (1) : 377-382.

³⁰ 70 à 80 % selon Albert Légault, *L'Iran d'hier et de demain : émergence ou décadence ?* Institut d'études internationales de Montréal, UQAM, Bulletin n° 83, janvier 2007.

De plus l'insistance sur le caractère « caché » des installations, « souterraines », « dissimulées », renforce l'idée d'une tricherie par rapport aux règles internationales et particulièrement par rapport au traité de non-prolifération. En fait, du point de vue juridique, l'activité d'enrichissement n'est pas littéralement contraire aux dispositions du TNP et l'Iran n'était même pas dans l'obligation de déclarer immédiatement ces activités, notamment pour le réacteur d'Arak qui ne sera opérationnel qu'en 2014. Mais cela n'empêche pas les États-Unis de diffuser des appréciations qui reposent plus sur des convictions que sur des faits, comme le déclare entre autres, Gregory Schulte, ambassadeur des États-Unis détaché auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) : « Les activités nucléaires de l'Iran ne cadrent pas avec un programme d'énergie civile, et de plus en plus de pays en sont convaincus. » Ces pays « sont arrivés à la même conclusion que les États-Unis : le programme nucléaire iranien, avec le secret qui l'a toujours entouré, ses liens au réseau A. Q. Khan, ses rapports avec l'appareil militaire iranien, est en réalité une couverture pour la mise au point d'armes nucléaires. »³¹

Il est clair que la non-déclaration peut à bon droit susciter des questions, mais elle ne suffit pas à conclure à l'existence d'un programme militaire. Ou alors, il faut appliquer le même questionnement aux pays qui refusent des inspections de l'AIEA, comme ça été le cas pour la Corée du Sud quand en 2002 et 2003 ce pays a refusé l'inspection d'usines travaillant sur un programme d'enrichissement par laser qui lui a permis d'obtenir de l'uranium 235 enrichi à 78 %, sans que les États-Unis ni l'Union européenne ne saisissent le conseil de sécurité³². Alors qu'en janvier 2007 le refus iranien de laisser entrer 38 inspecteurs de l'AIEA est analysé par le porte-parole du département d'État, Sean McCormack, comme un « exemple de la volonté du gouvernement iranien de dicter sa volonté à la communauté internationale »³³.

³¹ USINFO 16 novembre 2006. [<http://USINFO.state.gov/products/washfile/>]

³² Voir Siddharth Varadarajan, « Iran and the invention of a nuclear crisis », *The Hindu*, Online edition of India's National Newspaper, Wednesday, Sept 21, 2005. [<http://www.hinduonnet.com/2005/09/21/stories/2005092105231000.htm>]

³³ USINFO, 25 janvier 2007.

En, réalité, la seule conclusion indiscutable des centaines d'inspections qui ont eu lieu en Iran, c'est qu'il n'existe pas de preuves de l'existence d'un programme militaire caché. Ce constat matériel n'équivaut pas à décider que l'option militaire n'existe pas dans l'esprit des dirigeants iraniens. Mais ce point est une autre question qui doit être abordée comme telle.

USA/Iran : l'affrontement politique

L'Iran : un proliférateur de plus ?

C'est peu dire que les caractéristiques du pouvoir iranien ne plaident pas en sa faveur : le « régime des ayatollahs »³⁴, l'intégrisme religieux, les discriminations de toutes sortes contre les femmes avaient dessiné une image très négative dans l'opinion occidentale. Au point que les ouvertures du président Khatami par exemple ont été ignorées ou sont restées pratiquement sans suite. Khatami, alors président, avait multiplié les appels au « dialogue des civilisations » et fournit une aide précieuse aux États-Unis en Afghanistan pour le renversement du régime des talibans. En mai 2003, à Genève, les dirigeants de Téhéran avaient soumis aux représentants américains une proposition de négociation globale sur trois thèmes : armes de destruction massive ; terrorisme et sécurité ; coopération économique³⁵. La République islamique se déclarait prête à soutenir l'initiative de paix arabe du sommet de Beyrouth (2002) et à contribuer à la transformation du Hezbollah libanais en parti politique.

Sur le plan proprement nucléaire, l'Iran a signé en décembre 2003 le protocole additionnel du TNP³⁶ qui renforce considérablement les capacités de surveillance de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et en août 2005 l'ayatollah Khamenei, guide suprême de la révolution, a émis une fatwa interdisant la production, le stockage et l'utilisation d'armes atomiques.

Néanmoins, les prises de position et initiatives du président Ahmadinejad, en particulier sur Israël et l'extermination des juifs, ont achevé de construire une image de l'Iran suscitant crainte et tremblement et rendant plausible de la part de ce pays une

³⁴ L'expression est passée dans le langage courant comme synonyme d'intégrisme fanatique et rétrograde.

³⁵ Voir Alain Gresh, « compte à rebours », *Manière de voir*, juin-juillet 2007.

³⁶ Protocole que les États-Unis n'ont pas signé...

démarche masquée d'acquisition d'armes nucléaires. Plus que la Corée du Nord, lointaine pour les Occidentaux et trop misérable pour être réellement menaçante, l'image de l'Iran se construit comme une figure du mal, et du mal absolu de ce siècle : la prolifération nucléaire.

La prolifération n'est pourtant pas une nouveauté si remarquable : il y a actuellement plus de 1100 réacteurs nucléaires dans le monde : 280 sont des réacteurs de recherche, 400 propulsent des navires et des sous-marins et 438 produisent de l'électricité³⁷ et on sait qu'après les puissances anglo-saxonnes, tour à tour, tous les pays qui ont acquis l'arme nucléaire ont été dans un premier temps considérés comme des proliférateurs menaçant les équilibres mondiaux, non seulement l'URSS évidemment ou, plus tard, la Chine maoïste, mais même la France, comme le disait Robert McNamara, secrétaire à la Défense, dans son discours d'Ann Arbor de juin 1962 : « En résumé donc, des capacités nucléaires limitées fonctionnant de manière indépendante sont dangereuses, coûteuses et ont tendance à tomber rapidement en désuétude. »³⁸

Si Israël et plus récemment l'Inde et le Pakistan sont devenus à leur tour des puissances nucléaires sans faire partie des EDAN (États dotés de l'arme nucléaire) définis par le TNP, on ne doit pas oublier que d'autres États ont choisi de renoncer à aller plus avant dans la technologie nucléaire militaire comme le Brésil, l'Argentine ou la Suède et que d'autres ont renoncé à leurs armes nucléaires comme l'Afrique du Sud, le Kazakhstan, l'Ukraine ou la Biélorussie. Le bilan de la prolifération est donc moins inquiétant qu'on ne le dit, surtout si on veut bien distinguer les armes nucléaires des autres armes dites « de destruction massive. »³⁹

³⁷ Dont 104 aux États-Unis, 59 en France, 53 au Japon, 29 en Russie, 19 en Allemagne.. Voir Mahammad Sahimi, *Iran's nuclear program*. Payvand's Iran News [<http://www.payvand.com/news/03/oct/1015.html>]

³⁸ Robert Mc Namara, *Address at the Commencement Exercises*, University of Michigan, Ann Arbor, 16 juin 1962. Cité par Pierre Melandri, *L'alliance atlantique*, Julliard, collection Archives, 1979, pages 158-159. Traduction complète du discours de McNamara dans Martine Meusy, *La défense de l'Europe occidentale*, PUF, 1972.

³⁹ Sur l'ambiguïté et les limites de ce vocabulaire, voir Jean-Paul Hébert, « le concept flou d'armes de destruction massive », *ARES*, n° 53, juillet 2004, p. 75-82.

Par ailleurs, on sait que la prolifération nucléaire n'est pas seulement horizontale (le fait que des acteurs nouveaux possèdent l'arme nucléaire) mais aussi verticale : on désigne par là le fait que des armes nucléaires nouvelles soient mises au point. C'est le cas par exemple des mini-nukes (bombes de puissance réduite) américaine. Or, cette forme de prolifération est essentiellement le fait des grandes puissances et non pas de l'Iran ou d'autres pays « tentés » par l'aventure nucléaire.

On pourrait ajouter encore que le plus remarquable dans ce domaine c'est la façon dont jusqu'à présent l'histoire a invalidé le pronostic de l'amiral Castex : en octobre 1945, le grand stratégeste écrivait : « Il est bien peu vraisemblable que, dans l'avenir, le secret de la bombe atomique restera l'apanage d'une seule nation[...]. Il est probable au contraire que tous les peuples travailleront intensément la question, lançant leurs savants et leurs inventeurs sur cette piste et consacrant à cette recherche des crédits très élevés. On est donc en droit de penser que tout le monde ou presque, au moins les États possédant un potentiel scientifique, industriel et financier assez développé, sauront et pourront fabriquer des bombes atomiques, et que cette fabrication passera assez vite dans un domaine relativement public. »⁴⁰

La menace mondiale selon les États-Unis

Ces considérations n'amènent nullement à justifier une espèce de « droit général à la prolifération », surtout si elle survenait en contradiction d'engagements pris dans le TNP ; mais elles permettent de relativiser le discours tenu sur le sujet, surtout quand ce discours est des plus alarmants qui soient.

Ainsi, selon Gregory Schulte encore, l'aboutissement du programme nucléaire iranien constituerait « une menace pour les États voisins de l'Iran et une menace pour la communauté mondiale »⁴¹. Selon James Jeffrey, premier sous-secrétaire d'État adjoint du bureau des affaires proche-orientales au département d'État, « le monde entier est menacé par le programme d'armement nucléaire de l'Iran »⁴², assertion reprise ensuite par Gregory

⁴⁰ Raoul Castex, « Aperçus sur la bombe atomique », *Revue de défense nationale*, octobre 1945

⁴¹ Vince Crawley, « L'Iran devrait suivre une voie menant à l'utilisation pacifique de l'atome », USINFO 16 novembre 2006. Conférence aux Émirats arabes unis du 13 novembre 2006.

⁴² Stephen Kaufman, « Les États-Unis cherchent à soutenir les Iraniens qui ont soif de démocratie », USINFO, 21 novembre 2006.

Schulte, le très ardent ambassadeur des États-Unis à l'AIEA : « S'il était doté d'armes nucléaires, l'Iran ferait peser une menace sur le monde entier. »⁴³

La secrétaire d'État Condoleezza Rice n'est pas en reste et assure : « Je pense que tout le monde comprend qu'une menace nucléaire croissante émane de l'Iran et qu'il faut des moyens de faire face à ce problème. »⁴⁴

Pour mieux discréditer la position iranienne, les responsables américains soulignent aussi que les seuls États qui soutiennent Téhéran sont la Syrie, la Biélorussie, le Venezuela et Cuba, « Un fameux quarteron » dit le sous-secrétaire d'État aux affaires politiques, Nicholas Burns⁴⁵.

Finalement la ligne américaine est claire : empêcher l'Iran d'avancer dans la technologie nucléaire, au nom du fait que dans ce domaine, savoirs civils et savoirs militaires sont très proches : « Le monde n'est pas prêt à les voir dotés des techniques d'enrichissement et de retraitement qui peuvent mener à la capacité de fabriquer une arme nucléaire », dit Condoleezza Rice⁴⁶.

Contraindre l'Iran par tous les moyens

Pour atteindre leur objectif, les États-Unis combinent une série de moyens :

D'abord, ils mobilisent la pression internationale par l'intermédiaire du Conseil de sécurité de l'ONU : la Russie et la Chine ont collé aux positions américaines, l'une parce qu'elle préfère voir la puissance future de l'Iran rester sous contrôle, l'autre parce qu'elle s'accommode d'une répartition implicite des zones d'influence : à Washington la question iranienne, à Pékin la question coréenne. La troïka européenne, après des débuts qui paraissaient se distinguer de la position d'outre-Atlantique, a fini par s'aligner sur celle-ci au point qu'on serait bien en peine de définir aujourd'hui ce qui les différencie : c'est ainsi que l'Union n'a pas examiné les propositions iraniennes de co-entreprise pour l'enrichissement qui ont été présentées comme permettant un contrôle de fait sur les activités.

⁴³ USINFO, 10 janvier 2007. Discours du 9 janvier 2007 à Rabat.

⁴⁴ USINFO, 24 février 2007 Discours du 21 février en Allemagne.

⁴⁵ Judy Aïta, « les nouvelles sanctions constituent un avertissement sérieux à l'Iran », USINFO, 28 mars 2007.

⁴⁶ David Shelby, « un officier américain condamne les essais iraniens de missiles », USINFO, 8 novembre 2006.

D'autre part, par le canal de l'ONU et en dehors, les États-Unis intensifient les pressions économiques sur le régime de Téhéran : avec la résolution 1737, le Conseil de sécurité interdit le commerce de matériels ou de techniques liés aux activités nucléaires iraniennes, bloque les avoirs financiers associés au programme nucléaire et prohibe les déplacements à l'étranger des principaux responsables de ces activités nucléaires. Et dès ce moment (décembre 2006) les autorités américaines, par la voix de leur représentant à l'AEIA, soulignent : « Des États, des entreprises et les forces du marché imposent déjà de facto des sanctions qui pénalisent le gouvernement iranien pour son mauvais comportement et pour sa mauvaise politique économique. Des banques européennes limitent leurs transactions avec l'Iran. Des sociétés multinationales se retiennent d'investir dans ce pays. Le Japon a limité ses investissements dans l'exploitation des gisements pétroliers iraniens. »⁴⁷

Cette volonté d'isoler l'Iran conduit l'administration américaine à faire pression sur les entreprises transnationales pour qu'elles aillent au-delà même des résolutions du conseil de sécurité : « Étant donné la réaction de la communauté internationale aux actions iraniennes, les entreprises internationales doivent maintenant tenir compte de facteurs "très réels" lorsqu'elles envisagent des investissements en Iran, notamment au niveau de leur réputation », a ainsi déclaré Sean McCormack, le porte-parole du département d'État⁴⁸.

Enfin, la résolution 1747 est venue alourdir les sanctions adoptées en décembre 2006 : elles visent à imposer un embargo total sur toutes les exportations d'armes iraniennes. Elle engage notamment « tous les États à faire preuve de vigilance et de retenue concernant la fourniture, la vente ou le transfert, directs ou indirects, à l'Iran (...) de chars de combat, véhicules blindés de combat, systèmes d'artillerie de gros calibre, avions de combat, hélicoptères d'attaque, navires de guerre, missiles et lanceurs de missiles »⁴⁹, et elle prie les États de « ne pas souscrire de nouveaux engagements aux fins de l'octroi de subventions, d'une assistance financière et de prêts assortis de conditions libérales à la République islamique d'Iran, si ce n'est à des fins humanitaires et de développement ». Elle demande également aux États membres de

⁴⁷ USINFO, 10 janvier 2007. Discours à Rabat du 9 janvier 2007.

⁴⁸ USINFO, 25 janvier 2007. Déclaration du 22 janvier 2007.

⁴⁹ Il s'agit ici des catégories de la nomenclature de matériel de guerre utilisée par le registre de l'ONU sur les transferts d'armes classiques.

« faire preuve de vigilance et de retenue concernant l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire de personnes qui participent, sont directement associées ou apportent un appui aux activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération ou à la mise au point de vecteurs d'armes nucléaires. »⁵⁰

Étant donné la dépendance de l'État iranien vis-à-vis de l'extérieur, ces pressions ne sont pas sans effet et ont déjà fait apparaître certaines dissensions dans le pouvoir à Téhéran.

Enfin, les États-Unis manient la menace militaire : la plus visible est le déploiement d'effectifs dans la zone avec l'installation de batteries de missiles antimissiles Patriot et l'envoi d'un second porte-avions dans le golfe Persique⁵¹. Mais c'est dans le même sens que fonctionne le discours sur l'installation de moyens de défense anti-missiles en Pologne et en République tchèque : C'est ainsi que le secrétaire d'État adjoint aux affaires européennes et eurasiatiques, Daniel Fried, après avoir expliqué que le déploiement de ce système en Europe centrale ne vise pas à remettre en question les relations de coopération établies entre les États-Unis et la Russie, précise : « son efficacité contre la menace iranienne et ses avantages pour l'Europe sont clairs »⁵².

La pression militaire ne se borne pas aux menaces : on sait que des commandos américains opèrent à l'intérieur même de l'Iran depuis l'été 2004⁵³. Alain Gresh rappelle que « de nombreuses sources confirment que les États-Unis ont intensifié leur aide à plusieurs mouvements armés à base ethnique – Azéris, Baloutches, Arabes, Kurdes, minorités qui, ensemble, représentent environ 40 % de la population iranienne –, dans le but de déstabiliser la République islamique. »⁵⁴ Aux États-Unis, la chaîne ABC a affirmé que le président Bush avait autorisé la CIA à mener des opérations clandestines visant à déstabiliser le régime et le gouvernement

⁵⁰ Voir Judy Aïta, « l'ONU renforce les sanctions imposées à l'Iran », USINFO du 27 mars 2007.

⁵¹ Vince Crawley, « Robert Gates : l'Iran cherche à exploiter la situation en Irak », USINFO, 18 janvier 2007.

⁵² Jacquelyn S. Porth, « Une défense antimissile en Europe ciblerait la menace iranienne », USINFO, 24 février 2007

⁵³ Voir Sam Gardiner, *The End of The « Summer of Diplomacy » : Assessing U.S. Military Options on Iran*, A Century Foundation Report 2006.

http://www.tcf.org/publications/internationalaffairs/gardiner_summer_diplomacy.pdf

⁵⁴ Alain Gresh, « Compte à rebours », *Manière de voir*, Tempêtes sur l'Iran, juin 2007.

iranien a élevé le 27 mai, auprès de l'ambassadeur suisse à Téhéran, représentant les intérêts américains, une protestation énergique contre les « ingérences des services américains »⁵⁵.

Plus globalement, les autorités américaines n'omettent jamais de rappeler que la résolution 1747 place l'Iran sous le coup de sanctions au titre du chapitre VII de la charte de l'ONU, c'est-à-dire du chapitre qui prévoit l'éventualité d'actions militaires !⁵⁶

Conclusion

Malgré le discours américain, la réalité d'une menace nucléaire iranienne n'est pas considérée comme une hypothèse plausible, ne serait-ce qu'à cause des faibles distances qui séparent les pays de la région. L'Iran pourrait cependant faire valoir de « bonnes raisons » de posséder de tels armements, comme le souligne Bertrand Badie : « Dans un Moyen-Orient nucléarisé, la quête iranienne d'un armement de ce type, même si elle n'est pas explicite, est compréhensible autant qu'inévitable. Le pays doit faire face à une bombe hostile à l'ouest, en Israël, à une bombe à l'est, chez un partenaire de toujours auquel il aime se comparer, et à une autre au nord, dans l'ancienne puissance quasi tutélaire. »⁵⁷ Mais on peut penser que la ligne suivie est plus subtile et consiste, non pas à posséder l'arme nucléaire, mais à se placer en position de la posséder, ce qui donne ensuite un certain nombre d'atouts pour ne pas être traité comme le régime baasiste. Car, si les objectifs de puissance régionale de l'Iran sont assez évidents, la crainte des interventions internationales n'est sans

⁵⁵ Corinne Lesnes, « Des opérations clandestines américaines en Iran ? », *Le Monde*, 30 mai 2007.

⁵⁶ Le Chapitre VII de la Charte octroie aux Nations unies la légitimité de mener des interventions militaires coercitives pour assurer la paix et la sécurité internationales, ce pour quoi elles ont été créées. Il y est stipulé que si le conseil de sécurité ne parvient pas, par des moyens pacifiques, à empêcher qu'une situation ne se détériore, il peut « entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales » (Charte de l'ONU, article 42). Cette disposition ouvre la porte au déploiement de Casques bleus dans un environnement hostile et où ils peuvent être appelés à ouvrir le feu pour imposer leur mandat [<http://www.operationspaix.net/-Imposition-de-la-paix->]

⁵⁷ Bertrand Badie, « L'Iran met en échec les « néocons » américains », *Le Débat Stratégique*, n° 90, mars 2007.

doute pas moins importante dans les choix politiques du pays et explique pour une part « l'entêtement » iranien. De ce point de vue, François Nicoullaud a rappelé récemment que, face à la logique américaine d'entrer dans le chemin de la force, il y a la perspective tracée par Mohammed El Baradei qui, directeur général de l'AIEA et prix Nobel de la paix, n'est pas si mal placé pour formuler quelques propositions : « Il s'agit de mettre entre parenthèses, au moins pour un temps, nos pressions et nos menaces de sanctions, et d'accepter l'idée que l'Iran, comme il y aspire, puisse entretenir une activité de centrifugation, mais étroitement limitée et encadrée par un accord spécifique. »⁵⁸

Encore faudrait-il pour que cette voie raisonnable puisse être empruntée que les pays européens osent mener une politique autonome, ce qui est loin d'être le cas.

⁵⁸ François Nicoullaud, « Iran : sortir de l'impasse », *Le Monde*, 20 juin 2007.

